



SAINT-HYACINTHE MONTREAL

VILLE.ST-HYACINTHE.QC.CA



FORMULAIRE DE REMBOURSEMENT DE 100 \$ TRAIN VIA RAIL

Coordonnées (lettres moulées)

Madame Monsieur

Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____ Date de naissance : _____
(AAAA/MM/JJ)

Signature : _____ Date : _____
(AAAA/MM/JJ)

Documents à fournir

- 2 preuves de résidence (bail, compte de taxes ou permis de conduire)
- 1 preuve d'achat de la carte
(copie de votre facture sur laquelle figurent votre nom et la date d'achat)
- 1 preuve d'utilisation d'au moins 2 voyages sur votre cybercarte banlieue
(copie de votre dossier VIA Rail en ligne)

Informations et conditions

Afin de promouvoir l'utilisation du train et pour fidéliser la clientèle, la Ville de Saint-Hyacinthe offrira un remboursement de 100 \$ aux 100 premières personnes résidentes de Saint-Hyacinthe qui se procureront une cybercarte Banlieue à compter du 25 mai 2017.

Une seule demande de remboursement par lieu de résidence est valide. Seuls les titulaires des 100 premiers formulaires respectant les conditions pourront bénéficier de cette promotion.

Le remboursement sera effectué à la suite de l'étude du dossier.

Étape 1. Achat

Créez votre profil au www.viarail.ca. Procurez-vous votre cybercarte en accédant à la section *Cartes-voyages*.*

Étape 2. Réservation

Vous devez réserver chaque voyage en accédant à la section *Réservation VIA Rail* de votre profil.*

Étape 3. Utilisation

Pour être admissible au remboursement, vous devez fournir une preuve qu'au moins 2 voyages ont été effectués avec votre cybercarte banlieue. En tout temps, il est possible de connaître le nombre de voyages restants sur votre cybercarte en consultant votre dossier en ligne.*

Étape 4. Dépôt du formulaire de remboursement

Vous devez faire parvenir le présent formulaire et les documents requis à la Ville de Saint-Hyacinthe en personne ou par la poste :

Direction des communications
700, avenue de l'Hôtel-de-Ville
Saint-Hyacinthe (Québec)
J2S 5B2

Information

Pour plus d'information sur cette promotion :

Ville de Saint-Hyacinthe

Téléphone : 450 778.8300

www.ville.st-hyacinthe.qc.ca

Lundi au jeudi : 8 h 30 à 17 h

Vendredi : 8 h 30 à 13 h



* Pour connaître les conditions d'utilisation de la cybercarte banlieue, l'horaire et la tarification, consultez le www.viarail.ca ou téléphonez au 1 888 VIA-RAIL (1 888 842-7245).